

DEG BITU 150

NETTOYANT DÉGOUDRONNANT des DÉPÔTS
d'HYDROCARBURES PROFESSIONNEL
ÉMULSIONNABLE pour L'INDUSTRIE, les T.P, MATÉRIELS
D'APPLICATION de BITUMEUX.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de solvants hydrocarbonés aromatiques, de composés émulsionnants synergisés.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 808 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Neutre.
. ASPECT	: Limpide de couleur faiblement ambrée
. ODEUR	: Caractéristique de solvant.
. INFLAMMABILITE	: Inflammable classe de point d'éclair supérieur à 55°C
. POINT D'ECLAIR	: 64°C AFNOR COUPE FERMEE.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Rapidement émulsionnable dans l'eau et facilement rinçable.
- . Nettoyant solvanté puissant, actif pour la solubilisation des résidus pétroliers.
- . Convient pour les opérations de nettoyage, de dégoudronnage des matériels et engins mécaniques, matériels de travaux publics souillés par des dépôts hydrocarbonés, goudrons, graisses carbonées, cambouis, matériel d'application de produits bitumeux.
- . Opération de dégraissage et de dégoudronnage des matériels et engins mécaniques, moteurs, matériels de travaux publics, gros matériels et engins mécaniques, des surfaces métalliques, bétons, aires de stockage et de manutention, zones d'entrepôts dans les travaux publics, équipement, zones portuaires, station de transvasement et centres de stockage d'hydrocarbures et fuels, pistes de station service, industries, chaufferies.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

S'utilise à l'état pur à froid ou dilué avec jusqu'à 5 fois son volume dans du fuel, gazole.

- . Arroser les parties à nettoyer à l'aide d'un pulvérisateur.
- . Laisser agir 10 à 15 minutes.
- . Rincer à l'eau sous pression.
- . Peut également être utilisé par brossage ou par trempage en laissant agir quelques minutes à quelques heures suivant l'état des pièces.

RECOMMANDATIONS



Xn nocif

Renferme des solvants hydrocarbonés

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

S 23 Ne pas respirer les vapeurs.

S 24 Eviter le contact avec la peau.

S 60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir; consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

- . Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.
- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Ne pas pulvériser en présence de flamme ou de matériaux incandescents.
- . Conserver hors de la portée des enfants et refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Ne pas fumer, ne pas respirer les vapeurs.
- . En cas de contact avec les yeux ou la peau laver immédiatement et abondamment 15 minutes à l'eau claire. Si irritation persiste 30 minutes après, consulter un spécialiste.
- . En cas d'ingestion, consulter immédiatement le médecin.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.



Angle des rues SIMONIN et CLAUDE
Ducos B.P 1769 - NOUMEA
NOUVELLE CALEDONIE

Tél. / Fax : + 687 26 36 76

E-mail : t-pac@t-pac.nc

**MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCE ET D'HYGIENE
SOLUTIONS ANTI-POLLUTION MARITIME ET TERRESTRE**